



Accrochage rond point démarche

Par **sinod**, le **17/05/2018** à **03:51**

Bonjour,
(marque de politesse)
Hier, je sortais d'un rond point (plus rectangle que rond, bref), on me rentre dedans à 10 km/h, par l'aile arrière. Je sors, vois qui n'a rien, je précise bouchons à Marseille, coupe de la league. De là, je remonte dans mon véhicule car j'étais sorti du rond-point et ça klaxonne car je crée plus de bouchons, je me gare plus loin, au Quick. Je précise à la conductrice qui m'a percuté par l'arrière en s'engageant dans le rond-point et elle n'est jamais arrivée, son pare-choc a été au sol. Dois-je faire une déclaration quelconque à mon assurance ou autre sachant que mon véhicule a juste une éraflure sur l'arrière et que je m'en fous ?
Merci.
(autre marque de politesse)

Par **morobar**, le **17/05/2018** à **07:50**

Bonjour,
Je ne lis nulle part que votre responsabilité n'est pas engagée.
Si vous avez "grillé" la priorité à un véhicule circulant déjà sur le rond-point, vous serez heurté à l'arrière tout en ayant refusé la priorité.
Alors oui il vaut mieux établir un constat.
Mais ce n'est pas une obligation, vous pouvez vous contenter de relever l'identité de votre adversaire et lui communiquer vos coordonnées.

Par **Lag0**, le **17/05/2018** à **11:46**

[citation]hier je sortais d un rond point plus rectangle que rond bref
on me rentre dedans a 10 KM/h par l aile arrière[/citation]
Bonjour,
Difficile de bien visualiser, vous pouvez préciser ?
On pourrait penser que vous étiez sur la voie de gauche du giratoire, que vous êtes sorti en

coupant la voie de droite et que le véhicule qui circulait tranquillement sur cette voie de droite et qui continuait vous a percuté. Si c'est bien ça, vous avez 100% de responsabilité. Donc effectivement, l'autre conducteur doit vous chercher...

Par **sinod**, le **17/05/2018** à **16:53**

j étais sur la voie de droite le rond point avait deux file de sorties je me dirige vers la seconde plus haute pour longer le terre plein centrale de la double voie le véhicule été pas engager quand je sortais il s'est engagé pour faire le tour du rond point et ma percute l'aile arrière par la même voie de droite

Par **sinod**, le **17/05/2018** à **16:56**

autant pour moi bonjour et merci désolé

Par **sinod**, le **17/05/2018** à **17:05**

et merci de vos réponses

Par **morobar**, le **17/05/2018** à **17:22**

Je suis désolé, vos propos sont incompréhensibles. Mais il vaut mieux tout de même établir un constat, la situation ne paraît pas très claire, ce qui va probablement déboucher sur les torts partagés.

Par **sinod**, le **17/05/2018** à **17:35**

désoléje circuler sur la voie de droite pour sortir du rond point le véhicule qui me percute n'était pas encore engagé dans ce grand rond point rectangle donc elle me voit rnce rond point débouche sur une double voie je me dirige vers la voie la plus à gauche de sortie et le véhicule qui s'est engagé derrière sur cette même voie de droite me percute à l'arrière de mon véhicule avec son pare choc avant ? quel démarche je dois faire vu que je n'ai pas ces coordonnées ? merci